

ARRETE PORTANT DECLARATIONS DE CREATIONS OU DE VACANCES D'EMPLOIS N° 2019-15

La Présidente du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Guadeloupe,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment les articles 14, 23 et 41;

Vu les déclarations de créations ou de vacances d'emplois de catégories A, B et C transmises par les collectivités territoriales et établissements publics affiliés ou non au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale ;

ARRETE

ARTICLE 1 : Les déclarations de créations ou de vacances d'emplois de catégorie A, B ou C sont arrêtées conformément au tableau suivant qui comporte **29 déclarations** :

- Pour la catégorie A : 5
- Pour la catégorie B : 2
- Pour la catégorie C : 22

ARTICLE 2 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à Monsieur le Préfet de la Région Guadeloupe, à Monsieur le Sous-Préfet de l'arrondissement de Pointe-à-Pitre et à Monsieur le Représentant de l'Etat auprès des collectivités territoriales de Saint-Martin et Saint-Barthélémy.

ARTICLE 3 : La Présidente certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.

ARTICLE 4 : Le présent arrêté est affiché et transmis conformément aux dispositions de la loi susvisée.

Transmis en Préfecture

Le 15-04-2019

Fait à Basse-Terre, le 10/04/2019



Collectivités territoriales, Etablissements Publics	GRADE	Intitulé du poste	Motif de la vacance	Temps de travail	Descriptif du poste	N° ENREG.
Commune de Morne-à-l'Eau	ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	Agent de restauration	création de poste	28 H 00	Participe à la distribution des repas des élèves à table ou en self, à la réalisation de la plonge et nettoyage des postes de travail.	2019-485
Commune de Morne-à-l'Eau	ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	Conducteur d'engin	création de poste	35 H 00	Coordonne, organise et supervise les interventions préventives et curatives d'hygiène de l'environnement et de salubrité sur le territoire de la collectivité.	2019-486
Commune de Morne-à-l'Eau	ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	Agent d'entretien des locaux	création de poste	35 H 00	Assure seul ou sous le contrôle d'un responsable l'enchaînement des travaux nécessaire au nettoyage, à l'entretien des surfaces et locaux du patrimoine ou d'un établissement d'enseignement de la collectivité.	2019-487
Commune de Morne-à-l'Eau	ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	Agent d'entretien des cimetières	création de poste	35 H 00	Effectue l'entretien des cimetières et des abords. Participe à la surveillance des cimetières, au contrôle des opérations funéraires et à l'accueil des familles, des entreprises de travaux habilités, des entreprises de pompes funèbres et des visiteurs.	2019-488
Commune de Morne-à-l'Eau	ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	Coursier	création de poste	35 H 00	Collecte, classe, distribue ou met à la disposition d'un ou plusieurs services des informations écrites reçues ou envoyées par la collectivité (courriers, dossiers, documents, fax, télécopie...). Veille à l'entretien des	2019-489

Commune de Morne-à-l'Eau	ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	Courrier	création de poste	35 H 00	Collecte, classe, distribue ou met à la disposition d'un ou plusieurs services des informations écrites reçues ou envoyées par la collectivité (courriers, dossiers, documents, fax, télécopie...). Veille à l'entretien des machines ou du matériel nécessaire aux activités de réception, de classement et de distribution d'informations. Peut assurer l'acheminement de documents vers l'extérieur	2019-490	Accusé de réception en préfecture 971-28910022-20190410-EMP-2019-15-AR Date de télétransmission : 15/04/2019 Date de réception préfecture : 15/04/2019
Commune de Morne-à-l'Eau	ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	Agent d'accompagnement à l'éducation de l'enfant	création de poste	35 H 00	Assiste le personnel enseignant pour l'accueil, l'animation et l'hygiène des très jeunes enfants (à partir de 2 ans). Prépare et met en état de propreté les locaux et matériels servant directement aux enfants. Conçoit, propose et met en œuvre des activités d'animation et de loisirs dans le cadre du projet éducatif du service ou de l'équipe. Accueille un groupe d'enfants, de jeunes	2019-491	Accusé de réception en préfecture 971-28910022-20190410-EMP-2019-15-AR Date de télétransmission : 15/04/2019 Date de réception préfecture : 15/04/2019
Commune de Morne-à-l'Eau	ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	Agent d'accompagnement à l'éducation de l'enfant	création de poste	35 H 00	Assiste le personnel enseignant pour l'accueil, l'animation et l'hygiène des très jeunes enfants (à partir de 2 ans). Prépare et met en état de propreté les locaux et matériels servant directement aux enfants. Conçoit, propose et met en œuvre des activités d'animation et de loisirs dans le cadre du projet éducatif du service ou de l'équipe. Accueille un groupe d'enfants, de jeunes	2019-492	Accusé de réception en préfecture 971-28910022-20190410-EMP-2019-15-AR Date de télétransmission : 15/04/2019 Date de réception préfecture : 15/04/2019

Caisse des écoles de Morne-à-l'Eau	ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	Chauffeur Livreur	création de poste	35 H 00	Assurer la livraison des repas (liaison chaude) dans les différents satellites selon les normes en vigueur (HACCP).	2019-493
Caisse des écoles de Morne-à-l'Eau	ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	Chauffeur Livreur	création de poste	35 H 00	Assurer la livraison des repas (liaison chaude) dans les différents satellites selon les normes en vigueur (HACCP).	2019-494
Caisse des écoles de Morne-à-l'Eau	ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	Aide cuisinier	création de poste	35 H 00	Participe aux activités de production de repas, aux missions de réceptions, distribution et de service de repas. Participe à l'entretien des locaux et matériels de restauration.	2019-495
Commune de Morne-à-l'Eau	ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	Concierge	création de poste	35 H 00	Développe et assure une relation de proximité avec les occupants. Prévient leur sécurité dans le cadre de la surveillance de l'hôtel de ville.	2019-496
Commune de Sainte-Anne	EDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS DE 2EME CLASSE	Educatrice	Détachement ou intégration directe	35 H 00	Elaboration des protocoles d'accueil et d'accompagnement de l'enfant et de sa famille avec l'équipe encadrante	2019-497
Commune de Baie-Mahault	ADJOINT ADMINISTRATIF	Gestionnaire des Ressources Humaines	Détachement ou intégration directe	35 H 00	Appliquer gérer à partir des dispositifs législatifs et réglementaires l'ensemble des processus du déroulement de la carrière, de la paie, gérer et mettre à jour le fichier du personnel, gère un portefeuille d'agents titulaires, contrôle la paie, saisie les éléments variables de la paie, accueil et informe le personnel sur leur carrière, respecter les obligations de discrétion et confidentialité. Maîtriser le logiciel RH (Sedit Marianne).	2019-498
Commune de Morne-à-l'Eau	ADJOINT ADMINISTRATIF	Assistante de direction du	Détachement ou intégration	35 H 00	Organiser en permanence la vie professionnelle du cadre ou du maire. Gestion	2019-499

Accusé de réception en préfecture
 970289710022-20190410-EMP-2019-15-AR
 Date de télétransmission : 15/04/2019
 Date de réception préfecture : 15/04/2019

	Maire - chargée de relations internes	directe		des courriers du Maire et des élus. Réaliser et mettre en forme des travaux de bureautique. Accueillir de manière téléphonique et physique. Organiser et planifier des réunions			
Communauté d'agglomération riviera du levant	INGENIEUR PRINCIPAL	Directeur Général des services techniques (emploi fonctionnel)	Détachement ou intégration directe	35 H 00	Sous l'autorité du Président de la CARL, le DGST dirige et coordonne l'ensemble des services techniques ou en charge de l'Ingénierie de projets durables. Pilote les projets techniques de la Communauté d'Agglomération (CA). Participe à la définition et à la mise en forme des orientations de l'Etablissement Public en matière d'optimisation des infrastructures relevant du périmètre d'intervention. Met en forme, pilote la mise en œuvre des politiques publiques de développement territorial.	2019-500	Accusé de réception en préfecture 971-289710022520190410EMP-2019-15-AR Date de télétransmission : 15/04/2019 Date de réception préfecture : 15/04/2019
Commune de Baie-Mahault	TECHNICIEN	Chargé de mission sécurité et qualité	Détachement ou intégration directe	35 H 00	Appliquer et gérer à partir des dispositifs législatifs et réglementaires l'ensemble des processus de la paie. Vérifier et valider la conformité du système à la politique de sécurité de la ville. Evaluer, contrôler et renforcer la sécurité du système d'information. Connaître les principes de sécurité informatique, de la réglementation relative à l'exploitation et de la sécurité des données (CNIL, RGPD, déontologie). Connaître l'environnement territorial.	2019-501	
Commune de Saint-François	ADJOINT D'ANIMATION	Animateur musical	Fin de contrat	35 H 00	L'animateur musical conçoit, organise et développe des activités en accord avec un projet défini	2019-502	
Commune du Moule	EDUCATEUR DE JEUNES	Référent de parcours	Détachement ou intégration	35 H 00	Joue un rôle de médiation sociale dans les champs de la scolarité, du social, de l'éducatif,	2019-503	

	ENFANTS DE 2EME CLASSE	directe	du sanitaire. Assure, l'accompagnement individualisé des enfants âgés de 2 à 16 ans repérés comme étant en fragilité éducative afin de les aider. Et ce, en collaboration avec la coordonnatrice PRE, en étroite coopération avec leurs parents et en complémentarité des partenaires, par la mise en œuvre et le suivi des parcours individualisés.			
Commune de Baie-Mahault	INGENIEUR	Responsable du service exploitation	Détachement ou intégration directe	35 H 00	- Participer au développement, au bon fonctionnement et la gouvernance du système d'information de la ville. Animer une équipe de techniciens. Piloter le service exploitation, Gérer le parc bureautique. Assurer la pérennité, la disponibilité et la sécurité du système d'information. Gérer et administrer le système d'information. Apporter un support technique aux utilisateurs. Maîtriser les systèmes d'information et l'environnement WINDOWS. Nombreux déplacements sur le territoire.	2019-504
Commune de Gosier	ADJOINT TECHNIQUE	Agent d'entretien des locaux	Détachement ou intégration directe	28 H 00	Effectue les opérations de nettoiement des locaux dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité	2019-505
Commune de Port-Louis	CHEF DE SERVICE DE POLICE MUNICIPALE	Chef de service de la police municipale	Promotion interne	35 H 00	Dirige et coordonne le service de la police municipale. Organise les moyens nécessaires à la surveillance a la prévention et à la répression des infractions. Enveloppe une relation de proximité avec la population.	2019-506
Commune des Abymes	ADJOINT ADMINISTRATIF	Assurer les Missions Juridiques	Détachement ou intégration directe	35 H 00	Gestion Contentieux, veille Juridique, vérification des Rapports d'analyse, mettre en œuvre le contrôle préalable des actes juridiques (et/ ou co-rédaction) des actes	2019-507

Accusé de réception en préfecture
971-389710022-20190410-EMP-2019-15-AR
Date de télétransmission : 15/04/2019
Date de réception préfecture : 15/04/2019

				administratifs de la ville (arrêtés, contrats, délibérations...) Assister les services dans l'élaboration des actes. Assister et conseiller les élus et les services de la Ville. Exécuter toutes autres tâches, en lien avec les missions, confiées par le supérieur hiérarchique.		
Commune des Abymes	ADJOINT TECHNIQUE	Agent de service polyvalent	Détachement ou intégration directe	28 H 00	Réaliser différents travaux, en fonction des éléments à nettoyer. Travaux avec utilisation de matériels simples : Balayer, laver des surfaces, vider les corbeilles à papier et les poubelles.	2019-508
Commune des Abymes	ADJOINT TECHNIQUE	Diffuser des informations et ou de la documentation	Mutation externe	35 H 00	Assurer l'accueil physique et téléphonique. Identifier, gérer la demande de son degré d'urgence. Accueillir le public avec amabilité. Diffuser des informations par voie d'affichage ou remise de documentation. Exécuter toutes autres tâches, en lien avec les missions, confiées par le supérieur hiérarchique.	2019-509
Commune du Moule	ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	Agent d'accueil et d'information	Détachement ou intégration directe	35 H 00	Assure l'accueil physique et téléphonique du public. Oriente le public vers les différents services.	2019-510
Commune du Moule	ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	Agent de gestion administrative écoles	Détachement ou intégration directe	35 H 00	Effectuer la gestion administrative des ATSEM et aide-maîtresses affectées dans les écoles maternelles. Assurer les déplacements pédagogiques des classes des établissements scolaires pendant le temps scolaire et le suivi des dotations pédagogiques pour chaque école. Assurer la gestion des inscriptions en accueils de loisirs et périscolaires et organiser le transport pour les sorties des accueils de loisirs.	2019-511 Accusé de réception en préfecture 971-289710022-20190410-EMP-2019-15-AR Date de télétransmission : 15/04/2019 Date de réception préfecture : 15/04/2019

Commune du Moule	ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	Agent de gestion administrative état civil	Déachement ou intégration directe	35 H 00	Est chargé au Service à la population de l'accueil physique des administrés pour l'établissement et la délivrance des pièces d'état civil (extraits et copies d'actes de naissance, mariage et de décès)	2019-512
Conseil Départemental	ATTACHE	Responsable de la régie des ports départementaux	Mutation interne	35 H 00	Il assiste le chef de service dans la définition de la politique départementale de gestion et d'animation des ports départementaux.	2019-513

Accusé de réception en préfecture
971-289710022-20190410-EMP-2019-15-AR
Date de télétransmission : 15/04/2019
Date de réception préfecture : 15/04/2019

LA PRESIDENTE

 DENIS BLEUBAR *

